protection de l'air :

installer un filtre à particules sur sa cheminée et bénéficier d'un soutien financier de la Ville

La Ville de Lausanne encourage l'installation de filtres à particules sur les appareils de chauffage à bois. Pour la seconde année consécutive, les 100 premiers Lausannois qui en installeront un sur leur cheminée, poêle ou chaudière à bois obtiendront, un soutien de la Commune de 500 francs. Cette action permettra de participer à moindre coût à la réduction de la pollution dans l'agglomération.

Depuis plus de 20 ans, la Ville de Lausanne incite les habitants de la ville aux économies d'énergie et à l'utilisation des ressources les moins polluantes. Dans ce cadre-là, elle soutient les entreprises et les particuliers qui recourent davantage aux énergies renouvelables, et notamment au chauffage à bois et propose **une aide de 500 francs** aux 100 premiers Lausannois qui s'équiperont d'un tel filtre. Ce soutien financier représente près de 20% du coût total de son achat et de son installation.

Par ailleurs, l'entreprise OekoSolve AG, qui a développé et qui commercialise le filtre à particules fines OekoTube, installé sur les toits à l'extérieur des habitats, se propose d'allouer aux propriétaires de chauffages au bois de la Commune de Lausanne un rabais de 500 francs par installation, **en sus de la subvention** accordée par la Ville. Ce rabais est accordé aux propriétaires qui remplissent les conditions contenues dans le descriptif de la subvention communale.

Le bois possède des qualités écologiques évidentes, notamment son caractère renouvelable et sa neutralité par rapport aux émissions de CO_2. Pour que l'émission de particules fines ne freine pas le développement de cette énergie, la Municipalité, soucieuse de préserver l'environnement et la qualité de vie de ses habitants, a décidé de soutenir les particuliers qui installeront un filtre sur leur cheminée, poêle ou chaudière à bois.

Information et formulaire d'inscription sur www.lausanne.ch/ocre

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Daniel Litzistorf, responsable de l'office de coordination des risques environnementaux, tél. 021 315 55 60**

Lausanne, le 26 janvier 2010

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch